Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212201289-20251216-2025_60-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN
COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire 25 novembre 2025

Date de convocation
9 décembre 2025

Date d'affichage
9 décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Procurations : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : M. BERT, R. BIHAN, C. DALLONGEVILLE, M.L. PÉRENNES, S. THEPAUT, A. NOT, V. BRICET, P. NOT,
Absents excusés : P. LE CORRE
Absents non excusés : C. PINSON, Y. NEUDER

Secrétaire de séance : C. DALLONGEVILLE

N° 2025-60

Adhésion groupement de voirie

Madame le Maire rappelle que l'adhésion au groupement de commandes cantonal est renouvelable tous les ans par tacite reconduction. Comme l'an passé, le groupement de commande a décidé de faire appel à l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) pour la réalisation des métrés, des estimatifs de coût, des pièces du marché et l'appel d'offres. Cette année l'opération sera pilotée par la commune de Plévin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention constitutive dudit groupement élaborée conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des Marchés et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette décision ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à régler toutes les factures correspondantes ;
- **DE PRECISER** que cette opération sera prévue au Budget Primitif 2026.

Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Marjorie BERT

MAIRIE de LOCARN (Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212201289-20251216-2025_60-DE